



**FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE**

**BURUNDI** | **Le régime burundais installe un système d'imposition illégale et forcée qui aggrave la paupérisation de la population**

**Rapport sur la gouvernance et les droits  
économiques et sociaux au Burundi**

**avril 2021**

## TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES .....	i
0. INTRODUCTION .....	1
I. L'ARBITRAIRE DE L'ADMINISTRATION ET LES EXIGENCES RECURRENTES DE CONTRIBUTIONS FINANCIERES AGGRAVENT LA PAUVRETE DE LA POPULATION. ....	2
I.1. Limogeage illégal de 119 comptables communaux. ....	2
I.2. Des demandes récurrentes de contributions forcées au détriment de la survie des populations .....	3
I.3. La centralisation de la gestion de la récolte de maïs préoccupe les producteurs .....	7
I.4. L'achat du pagne Afritextile pour le défilé du 1 <sup>er</sup> mai, un lourd fardeau pour des fonctionnaires.....	7
I.5. Des transporteurs et producteurs grognent contre les nombreuses barrières de taxes sur l'axe Makamba-Bujumbura .....	8
II.SANTE PUBLIQUE : PERSISTANCE DES MESURES CONTRADICTOIRES DANS LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU COVID19 .....	9
II.1. Des défis liés à la gestion du Coronavirus au Burundi .....	9
II.2. Problématique de la gratuité des soins des enfants de moins de 5 ans et des femmes qui accouchent .....	11
II.3. Des taux de malnutrition sévères signalés en province Kirundo.....	11
II.4. La province Rumonge enregistre un faible taux de couverture vaccinale.....	12
II.5. La province sanitaire de Cankuzo accuse une carence de cartes d'assistance médicale .....	12
III.EDUCATION : DES ABANDONS SCOLAIRES A LA POLITISATION DU DROIT AU HOMES UNIVERSITAIRES EN PASSANT PAR LES RETARDS EXAGERES DU PRET-BOURSE .....	13
III.1. Au moins 9218 cas d'abandons scolaires depuis le début de cette année scolaire en province Kirundo.....	13
III.2. L'accès aux homes universitaires conditionné par l'appartenance politique et ethnique et/ou la corruption au Campus Zege .....	13
III.3. Des conséquences désastreuses liées au retard de paiement du prêt-bourse à l'Université du Burundi .....	14
IV.PENURIE DU SUCRE ET DES PRODUITS BRARUDI DUE A L'EXPORTATION CLANDESTINE DE CES PRODUITS .....	15
V. FLAMBEES DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE BASE .....	16
VI.CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	18

## 0. INTRODUCTION

Le système politique au pouvoir depuis 2005 au Burundi est caractérisé par plusieurs actes de mauvaise gouvernance qui ont fort reculé l'économie nationale. Cependant, les dirigeants issus du CNDD-FDD ne cessent de déclarer qu'ils ont installé le meilleur des pouvoirs qui ont gouverné le Burundi depuis son indépendance. Des Burundais et Défenseurs des droits de la personne humaine et de la démocratie ne cessent de dénoncer la terreur, l'injustice et l'arbitraire qui caractérisent ce régime.

Ce rapport du mois d'avril 2021 est bâti sur cinq chapitres. Le premier aborde les mesures arbitraires prises par les autorités administratives dont les exigences de contributions forcées. Ces contributions sont demandées dans un contexte de misère et de chute vertigineuse du pouvoir d'achat des Burundais, et surtout des fonctionnaires qui ne peuvent plus joindre les deux bouts du mois. Cela s'ajoute aux besoins humanitaires énormes causés par l'insécurité presque généralisée due aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles qui s'abbattent sur le pays ces mois-ci

Aux chapitres qui suivent, nous abordons les défis liés à la santé publique, à l'éducation et à l'économie nationale. Ces trois secteurs de la vie sont frappés de plein fouet par une légèreté politique et une incapacité notoire des pouvoirs publics à répondre aux besoins de la population.

Au niveau de la santé publique, nous relevons les défis liés à la pandémie de COVID-19, à la malnutrition et à l'accès aux soins et aux services de santé.

Au niveau de l'éducation nationale, le rapport dénonce le phénomène d'abandons scolaires dû principalement à la pauvreté et aux violences sexuelles, la politisation et la lenteur des services sociaux de l'Université du Burundi qui causent du tort à ce secteur de base.

Du côté de l'économie, le rapport aborde les sujets en rapport avec les pénuries répétitives du sucre SOSUMO et produits de la BRARUDI. Ces produits sont dits exportés clandestinement dans les pays de la sous-région au profit des personnalités influentes du régime CNDD-FDD. Il pointe du doigt des spéculations financières (encouragées par ce même régime) à l'origine de la flambée des prix des produits alimentaires de base.

# **I. L'ARBITRAIRE DE L'ADMINISTRATION ET LES EXIGENCES RECURRENTES DE CONTRIBUTIONS FINANCIERES AGGRAVENT LA PAUVRETE DE LA POPULATION.**

## **I.1. Limogeage illégal de 119 comptables communaux.**

En date du 9 avril 2021, lors d'une rencontre organisée en province Kayanza à l'intention de tous les gouverneurs de provinces, les administrateurs communaux, les présidents des conseils communaux, les commissaires régionaux et provinciaux de police ainsi que les hauts cadres de l'Etat pour évaluer les activités de « collecte-témoin des recettes de l'Etat » faites en mars 2021, le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et du Développement Communautaire, Ndirakobuca Gervais a destitué en masse tous les 119 comptables communaux que compte le pays pour « avoir handicapé la collecte des recettes communales en complicité avec les anciens percepteurs », précédemment démis également de leurs fonctions.

Le Ministre s'est contenté d'accuser tous les comptables et tous les percepteurs d'impôt, sans considérer la responsabilité individuelle de chacun. Même si les résultats du « mois-témoin » avaient montré que des recettes de l'Etat étaient détournées, les procédures légales devraient être respectées pour en fin de compte obliger les coupables à restituer et réparer les torts causés à l'Etat. C'est une illusion de croire combattre la corruption au Burundi en se limitant aux seuls caissiers, comptables et percepteurs d'impôts. Il est indispensable de faire des enquêtes approfondies pour identifier et sanctionner tous les coupables de la base au sommet.

Précisons que plus de 3, 2 milliards de francs burundais ont été enregistrés au mois témoin de mars 2021, alors qu'à la même période de l'année passée, les recettes obtenues étaient de plus de 1, 4 milliards, soit un écart de près de 1,8 milliards de francs burundais.



*Le ministre Gervais Ndirakobuca en réunion avec micro. ©Photo Burundi Eco*

## **I.2. Des demandes récurrentes de contributions forcées au détriment de la survie des populations**

Les fonctionnaires de l'Etat, les ménages, les petits et grands commerçants et partout dans le pays, ils sont dans la contrainte de donner des contributions, soit pour faire fonctionner le parti au pouvoir, soit pour construire stades et bureaux.

**En province Bujumbura**, alors que les centres de santé publique manquent cruellement de médicaments et de vaccins pour enfants, le parti au pouvoir exige des contributions financières aux agents et cadres de ce secteur. Les administrateurs communaux et les chefs Imbonerakure sont chargés de collecter et de gérer les fonds.

0Au centre de santé Matara, commune Nyabiraba, une carence de médicaments et de vaccins d'enfants s'observe alors qu'une grande partie des fonds de cet établissement sanitaire est utilisée

pour le compte du parti CNDD-FDD. En plus, ce dernier exige au personnel de verser des contributions forcées payables comme suit: 10 000FBU par mois pour le titulaire et d'autres responsables, 5000FBU pour les infirmiers et 3000 pour le reste du personnel.

Au centre de santé Rukina de la commune Mukike, le tarif des contributions est le même qu'à Matara, tout comme les défis de fonctionnement.

Au district sanitaire Kabezi, commune Kabezi, les médecins contribuent à hauteur de 25000FBU par mois, au moment où les Techniciens supérieurs paient 15000FBU, les chefs de différents services. 10 000 FBu. Les infirmiers et le reste du personnel donnent respectivement 5000 FBu et 3000 FBu.

**Dans cette même province de Bujumbura**, précisément en commune Mutimbuzi, le secrétaire communal du parti CNDD-FDD, Élysée Nindorera, en complicité avec l'administrateur communal Butoyi Siméon ont instauré un nouveau système de contributions forcées avec des tarifs établis par catégorie de personnes pour achever la construction de la permanence communale. Les barèmes varient entre 5000 FBu et 3 000 000FBU par individu.

Un député natif de la commune paie un montant de 3 000 000 FBu de francs burundais, l'administrateur communal un million, tous les conseillers communaux collectent en tout 3 000 000 FBu, les conseillers collinaires une somme de 6 000 000 FBu, un centre de santé privé débloque 300 000 FBu, un centre de santé publique verse 200 000 FBu, chaque fonctionnaire de l'Etat natif de la commune et ayant obtenu de l'emploi par l'ordonnance présidentielle paie 500 000 FBu. Une boutique simple paie 5000 FBu, une boutique moyenne et un bar 50 000. Un ménage simple paie 5000 FBu, un ménage riche 15000 FBu, et un ménage moyen 10 000. Les coopératives versent de 100 000 FBu à 1000.000FBU, et les riziculteurs de 100 000 à 1000 000FBU. Un bar-restaurant donne 100 000 et un hôtel 200 000. Un conducteur de moto de transport paie 5000FBU, pendant qu'un conducteur de taxi voiture ou bus payent10 000FBU chacun. Les employés de la commune Mutimbuzi doivent collecter une somme totale de 200 000FBU.

Dans le secteur de l'enseignement, chaque enseignant paie 5000 FBu, un directeur d'école 15 000 FBu, chaque préfet des études 10 000 FBu pendant que le directeur communal verse 50 000FBu.

Le bureau communal du parti CNDD-FDD ne verse que 100 000FBU, alors que la Régie Nationale des Postes paie 200 000 FBu. Les banques qui ont des agences au niveau local paient 500 000 FBu chacune, et chaque camion de transport de matériel de construction 50 000FBU. Le parti au pouvoir a eu le soin de préciser le compte 7015278 de dépôt ouvert à la Banque de Crédit de Bujumbura (BCB).

Ces contributions s'opèrent dans un contexte où la localité est sous menace des intempéries naturelles, notamment les pluies diluviennes et la montée des eaux du Lac Tanganyika qui font des ravages en termes de destructions de maisons et de cultures vivrières. Des milliers de personnes sont sans abris dans cette partie du pays et sont dans un besoin urgent d'assistance humanitaire.



*Des destructions causées par le débordement du Lac Tanganyika. ©Photo Jimbere*

**En province Rumonge**, des contributions et des travaux forcés sont imposés à la population en vue de construire le bureau de la province Rumonge. En plus de la contrainte de travailler sur le chantier, le citoyen en âge adulte contribue à hauteur de 2 mille francs burundais, le fonctionnaire entre 10 et 20 mille francs, et un commerçant verse 50 000 FBu et plus. Le cabinet du gouverneur brandit les menaces contre ceux qui ne s'acquiescent pas de ces contributions.

Chaque enseignant est contraint de payer une somme oscillant entre 10 et 20 milles francs Burundais.

Dans le secteur de la santé, les contributions varient selon le niveau d'études. Un licencié paie 50 milles francs burundais, 70 milles pour les docteurs et 30 milles francs pour d'autres catégories.

Dans un circulaire datant du 11 mars 2021, les différents services publics et privés œuvrant dans la province Rumonge ont été informés que ceux qui ne s'exécuteront pas seront traités d'opposants au projet de construction de ce bâtiment et seront frappés par des mesures de rétorsion.

Au moment où la population continue à payer les taxes et impôts, les lamentations sont au comble, les contributions forcées sont devenues trop lourdes pour elle.

**En province Bubanza**, l'administration locale en collaboration avec les services de la REGIDESO exigent aux habitants du village 4, commune Gihanga, de collecter au moins 30 millions pour remplacer un transformateur électrique détruit par la surexploitation des moulins. Chaque consommateur simple qui alimente seulement sa maison doit payer 20 000FBU, pendant qu'un vendeur de lait en paie 50 000 FBu. Un propriétaire d'un moulin ou d'une decortiqueuse verse entre 400 000 FBu et 700 000 FBu. Une fois dans l'histoire de l'entreprise REGIDESO, des clients achètent un transformateur sur leurs propres fonds, sans aucune forme de négociation. Le client continuera-t-il d'acheter du courant électrique alors que c'est lui-même qui aura acheté le transformateur ? Y-aura-t-il allègement ou remboursement du côté du client ? Ces questions sont sans réponse. En date du 26 avril 2021, au moins 22 millions de francs burundais avaient été déjà collectés.

**En province Karusi**, l'administration provinciale exige une contribution financière d'au moins 150 millions de francs burundais pour couvrir les frais de la toiture du stade moderne en construction dans cette province. Les demandes de contributions financières pour la construction de ce stade datent de 2016. Les activités de construction sont restées au niveau inférieur alors que des montants énormes avaient déjà été collectés.

**En province Mwaro**, le financement de l'équipe provinciale de football est l'alibi inventé par l'administration locale pour collecter de l'argent. Les conducteurs des taxi-voitures, des bus de transport, des taxi-velos et camions ont tous l'obligation mensuelle de débloquer des contributions financières.

Chaque moto paie 2000FBu, un taxi voiture 5000 FBu, un minibus 10000 FBu, les camions 15000 FBu et un taxi vélo 1000 FBu. Ne pas payer ces montants vous prive de votre activité et vous expose à la saisie de l'engin. Les victimes se lamentent et regrettent d'obtenir en échange de fausses quittances.

### **I.3. La centralisation de la gestion de la récolte de maïs préoccupe les producteurs**

Au moment où la gestion de la récolte de maïs est sennée avoir été confiée aux services étatiques, visiblement ce sont les responsables du parti au pouvoir qui sont actifs dans la collecte de cette marchandise partout dans le pays.

**En province Ngozi**, précisément en commune Ruhororo, le marché a été accordé à Ndikuriyo Jean Marie-Vianney, président de la ligue des jeunes Imbonerakure au niveau communal, depuis 2005. Les cultivateurs du maïs se lamentent et déplorent la mesure prise par le gouvernement. Ils regrettent notamment le fait qu'ils n'obtiennent pas de l'argent en échange de leurs récoltes. Les Imbonerakure qui ont la charge de collecter ce produit se contentent de livrer des réçus précisant les quantités pesées et les montants y relatifs. Les paiements sont ainsi fixés à plus tard, les délais étant à préciser également à plus tard.

Les agriculteurs éprouvent en outre d'énormes difficultés pour parvenir leurs productions dans les places prévues par le gouvernement. Les commerçants de Kayogoro, province Makamba, en profitent par exemple en assurant le déplacement payé aux producteurs des localités éloignées du centre de collecte.

### **I.4. L'achat du pagne Afritextile pour le défilé du 1<sup>er</sup> mai, un lourd fardeau pour des fonctionnaires**

L'exigence de l'achat du pagne Afritextile pour le défilé du 1<sup>er</sup> mai est devenue un lourd fardeau pour des fonctionnaires burundais. Au moment où les fonctionnaires du secteur de la santé bénéficient de ces pagnes gratuitement, ceux du secteur de l'éducation sont contraints de débloquent de l'argent pour s'en procurer eux-mêmes.

**En province Gitega**, les enseignants ont été contraints d'acheter l'uniforme de défilé disponible à la Direction Communale de l'Enseignement Gitega, à raison de 21000FBU, alors qu'il ne coûte que 18000FBU dans les magasins. A la veille de la célébration, les tensions liées aux intimidations étaient vives suite à un tweet y relatif publié par notre organisation.

### **I.5. Des transporteurs et producteurs grognent contre les nombreuses barrières de taxes sur l'axe Makamba-Bujumbura**

« Il y a au moins 11 barrières sur l'axe routier Makamba- Bujumbura. Chaque commune s'organise comme elle veut pour faire payer des taxes en ne se référant à aucune loi », se lamentent des transporteurs qui disent être dépassés.

Les différents bus et minibus de transport en commun paient de 2000FBU à 1000 FBU par jour sur chaque barrière. Les conducteurs déplorent le non respect de la loi régissant les taxes. Il y a également les agriculteurs qui grognent contre les taxes qui leur sont imposées au marché et sur les routes lorsqu'ils se rendent aux marchés pour vendre leurs récoltes.

### **I.6. Des pêcheurs dénoncent des militaires qui les rançonnent**

Des pêcheurs dénoncent le rançonnement dont ils sont victimes de la part des militaires de la marine burundaise qui sécurisent les eaux du Lac Tanganyika. Ils paient entre 10000 FBU et 20.000FBU pour accéder aux eaux du Lac. Les montants sont doublés quand il s'agit d'une période de pêche interdite.

## **II.SANTE PUBLIQUE : PERSISTANCE DES MESURES CONTRADICTOIRES DANS LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU COVID19**

### **II.1. Des défis liés à la gestion du Coronavirus au Burundi**

Les contaminations communautaires au Burundi sont devenues incontrôlables. Après une longue période de minimisation de l'existence de la pandémie, le moment est au dépassement et au délaissement, malgré un certain niveau d'efforts consentis par le Gouvernement du Burundi. .

Le Président de la République, Evariste Ndayishimiye a exigé le dépistage de tous les élèves des écoles secondaires qui allaient regagner les internats au début du deuxième trimestre débuté en date du 12 avril 2021.

Au niveau national, au moins 30 mille élèves des écoles à régime d'internat étaient ainsi concernés par cette campagne de dépistage qui s'est déroulée non sans défis. D'abord, les centres de dépistage étaient surpeuplés et des contaminations ont eu lieu sur place, étant donné que les mesures barrières de l'OMS n'étaient pas respectées.

Nous apprendrons que des élèves qui n'étaient pas positifs au moment de la campagne sont devenus positifs après, suite aux contaminations dont ils avaient été victimes sur les lieux de dépistage. Ensuite, tous les élèves n'ont pas bénéficié de dépistage, les équipes ayant été dépassées et suite à l'insuffisance des réactifs. En plus, des élèves et éducateurs testés positifs dans certains coins du pays n'ont pas été mis en quarantaine pour le suivi médical, mais ont été renvoyés chez eux.

**En province Bujumbura**, trois personnes ont été testées positives en date du 8 avril 2021 parmi lesquelles deux stagiaires de cet hôpital, et Nkinahamira Donatien, directeur de l'ECOFO Kankima, commune Nyabiraba. Ces malades n'ont pas été hospitalisées suite au manque de lits. Le directeur et les deux stagiaires ont eu droit à quelques médicaments et des conseils pour se protéger et ont été renvoyés au confinement à domicile.

**En province Kirundo**, au moins 110 élèves et une trentaine d'éducateurs ont été dépistés. Juste au début de la campagne, un mineur de 15 ans a été testé positif au covid 19, ce qui a créé une psychose généralisée. L'ordre serait venu « d'en haut » pour que les cas positifs ne soient pas portés à la connaissance du public.

**En province Gitega**, au moins 38 élèves et 11 enseignants ont été testés positifs au covid-19 dans la ville de Gitega, lors de la campagne de dépistage destinée aux écoles à régime d'internat avant le début du troisième trimestre. Seules 3 personnes ont été confinées dans un centre prévu à cet effet, à savoir le Centre de Développement Familial CDF. Tous les autres ont été renvoyés dans leurs familles, ce qui aurait accéléré la propagation de ce virus. Depuis jeudi 15 avril 2021, il n'y avait pas de réactifs pour faire le dépistage, ni pour faire le contrôle des cas positifs.

**En Mairie de Bujumbura**, les habitants s'inquiètent de la dissimulation des cas de covid 19. Certaines sources médicales disent que beaucoup de gens testés positifs au covid sont renvoyés chez- eux pour y être confinés. Au bon accueil en zone Bwiza, plus de 250 personnes étaient venues se faire tester en date du 04 avril 2021. Nous avons constaté des dizaines de personnes testées positives qui ont été mises en quarantaine pendant quelques heures, juste le temps de recevoir les médicaments. Des personnes positives sont renvoyées à leurs domiciles pour aller prendre le traitement. Il n'y a plus de confinement pour les Burundais de l'intérieur.

Des personnes qui étaient venues se faire dépister craignent de se faire contaminer avant et après le test, étant donné que les mesures de distanciation sociale et de port de masques ne sont pas respectées sur les centres de dépistage. Aussi, vu que le confinement n'est pas strict au Burundi, certaines personnes testées positives ne restent pas à la maison, elles continuent à vaquer à leurs occupations comme si rien n'était. Les mêmes inquiétudes ont été soulevées par un médecin contacté. Il estime que le confinement à la maison sans suivi médical n'est pas efficace, puisque les autorités sanitaires ne peuvent pas être sûres que le traitement a été bien pris.

## **II.2. Problématique de la gratuité des soins des enfants de moins de 5 ans et des femmes qui accouchent**

La politique de gratuité des soins de santé aux femmes qui accouchent et des enfants de moins de 5ans connaît des défis énormes ces derniers jours. Des rumeurs ont récemment circulé disant que les soins de santé des femmes qui accouchent allaient désormais être payés à raison de 200000FBU pour celles qui accouchent par césarienne, et 50 000FBU pour celles qui accouchent par voie normale. Cette politique de gratuité de soins pour ces deux catégories de personnes est restée en partie non appliquée suite au manque criant de médicaments. Les concernés bénéficient partout dans le pays, depuis un certain temps, de gratuité au niveau seulement des consultations médicales qui leur sont faites avant de s'acheter eux-mêmes les médicaments dans les pharmacies. Les gestionnaires des structures de soins de santé s'expliquent en disant que l'État ne leur rembourse plus les frais dépensés dans le cadre de cette politique.

## **II.3. Des taux de malnutrition sévères signalés en province Kirundo**

Les structures sanitaires en province Kirundo lancent un cri d'alarme. Les taux de malnutrition sont inquiétants. Les causes sont diversifiées selon les milieux.

Le district sanitaire de Vumbi constitué par deux communes à savoir Vumbi et Ntega connaît un taux de malnutrition d'au moins 9,4% de sa population. La cause de ce taux élevé est liée au problème de variation du régime alimentaire d'une part, et à l'ignorance liée à l'existence des micronutriments d'autre part.

Au district sanitaire de Busoni et Bwambarangwe, le taux de malnutrition est évalué à 5,5%. Ce déséquilibre alimentaire s'explique par les changements climatiques et des sécheresses périodiques à l'origine de mauvaises récoltes suivies d'une alimentation insuffisante.

Pour le district sanitaire de Kirundo constitué de deux communes, à savoir Bugabira et Kirundo, la malnutrition est également causée par des sécheresses qui détruisent les cultures et entraînent des disettes.

#### **II.4. La province Rumonge enregistre un faible taux de couverture vaccinale**

Au cours d'un atelier de mobilisation à la vaccination organisé au début du mois d'avril 2021, le Médecin Directeur de la province sanitaire de Rumonge a regretté le fait que la population n'adhère pas à la vaccination de routine pour les enfants à cause des rumeurs qui passent sur les réseaux sociaux, les croyances de certaines personnes, le manque de personnel soignant et un relief accidenté dans certaines localités de certaines communes. Il a fait remarquer que la poliomyélite fait des victimes en RDC voisine de la province Rumonge et que cette maladie contagieuse pourrait attaquer sa province, si les gens n'adhèrent pas vite à la vaccination. Il précise que le taux de couverture vaccinale est un peu moins de 84% en province Rumonge. Le Médecin Directeur n'a cependant pas proposé des pistes de solutions pour faire face à la situation.

#### **II.5. La province sanitaire de Cankuzo accuse une carence de cartes d'assistance médicale**

Depuis mars 2021, les centres de santé du District sanitaire de Cankuzo accusent une carence de cartes d'assistance médicale. La population rurale se lamente de ne pas trouver la CAM dans les structures de soins et se retrouve dans l'incapacité d'accéder aux soins de santé. Les malades sont contraints de payer 100% les soins de santé alors que la CAM supporte au moins 80%. La plupart se résolventnt à prendre le chemin de la médecine traditionnelle.

Les frais d'hospitalisation revus à la hausse de 500FBU à 2 000FBU par jour dans la salle commune, et de 2 000FBU à 10 000FBU par jour en chambre, préoccupent aussi les malades bénéficiaires de la CAM.

### **III. EDUCATION : DES ABANDONS SCOLAIRES A LA POLITISATION DU DROIT AU HOMES UNIVERSITAIRES EN PASSANT PAR LES RETARDS EXAGERES DU PRET-BOURSE**

#### **III.1. Au moins 9218 cas d'abandons scolaires depuis le début de cette année scolaire en province Kirundo**

Au moins 9218 cas d'abandons scolaires sont signalés à la Direction Provinciale de l'Enseignement de **Kirundo** depuis le début de l'année scolaire 2020-2021. 9011 cas dont 4187 filles sont enregistrées dans les Ecoles fondamentales et 207 cas dont 96 filles à l'école post fondamentale. Les directions communales de Busoni et Bugabira sont les plus touchées respectivement avec 2029 dont 952 filles, et 1533 dont 758 filles. De multiples cas d'abandons font suite à l'arrêt du projet « Cantines scolaires » dans pas mal d'écoles, projet qui permettaient aux enfants des familles démunies d'avoir de la nourriture et ainsi pouvoir poursuivre les enseignements.

**En province Cibitoke**, au cours de cette même année scolaire, la Direction Provinciale de l'Enseignement enregistre au moins 3737 cas d'abandons dans les Ecoles Fondamentales, et 232 cas dans les Ecoles post Fondamentales. La pauvreté et les grossesses non désirées sont les causes majeures de ces abandons scolaires.

#### **III.2. L'accès aux homes universitaires conditionné par l'appartenance politique et ethnique et/ou la corruption au Campus Zege**

Au moins 97 étudiants en droit d'obtenir les homes universitaires à l'Université du Burundi, précisément au campus Zege, réclament leur droit. Ils sont pour la plupart des 2<sup>èmes</sup> années et sont accusés d'être des Tutsi et ou non membres du parti au CNDD-FDD. Le chargé des affaires sociales et les représentants des étudiants qui sont tous des Imbonerakure leur ont rétorqué qu'il y avait peu de places et que les « tutsi » ont pendant longtemps occupé seuls les homes universitaires, qu'aujourd'hui c'était le tour des « hutu ». Ceux qui acceptent de donner des pots-de-vins reçoivent des chambres en cachette. Les victimes demandent aux autorités de l'Université de faire respecter les critères d'attribution des chambres comme la note obtenue en classe.

### **III.3. Des conséquences désastreuses liées au retard de paiement du prêt-bourse à l'Université du Burundi**

Le retard de plus de 5 mois de paiement du prêt-bourse a soulevé beaucoup de remous et de critiques, et a entraîné des conséquences graves sur la survie et le travail des étudiants de l'Université du Burundi. Des informations recueillies ont confirmé que des étudiants, dans l'incapacité de se prendre en charge, ont dû retourner chez eux à la campagne et abandonner ainsi leurs études. Il a fallu la mort d'un étudiant pour que la question de prêt-bourse soit posée de manière publique et officielle. En effet, la mauvaise nouvelle de la mort de Joel Nindorera, étudiant de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Bac I est tombée en date du 21 avril 2021 et a soulevé beaucoup d'interrogations sur les conditions de vie des étudiants. La cause de la mort de la victime a été attribuée à son incapacité de se faire soigner et de se procurer de la nourriture.

Dans l'atmosphère tendue de deuil, le communiqué d'octroi du prêt-bourse aux seuls étudiants des premières années est tombé le 26 avril 2021. Des étudiants en liesse s'étaient précipités aux guichets de la poste du Campus Kamenge, avant de constater à leur grande surprise, qu'une contribution obligatoire non concertée de 5000FBu avait été retirée sur injonction du responsable du service social des étudiants. Jusqu'à la fin de la période couverte par ce rapport, les étudiants des deuxièmes et troisièmes années réclamaient encore leur prêt-bourse qu'ils devraient percevoir en mars 2021.

La prêt-bourse est octroyée depuis l'année académique 2017-2018. Chaque étudiant signe un contrat de remboursement « dès qu'il exerce un emploi et/ou une activité génératrice de revenu », peu importe qu'il ait terminé ses études ou pas. « Le remboursement minimal sera fixé à 10% de son revenu », selon le contrat.

## **IV. PENURIE DU SUCRE ET DES PRODUITS BRARUDI DUE A L'EXPORTATION CLANDESTINE DE CES PRODUITS**

Le sucre se raréfie sur le marché burundais alors qu'il est produit sur place, à la Société Sucrière de Moso (SOSUMO). Les commerçants détaillants et les consommateurs regrettent que le commerce du sucre devienne un casse-tête partout dans le pays. Au moment où le tarif officiel fixe un sac de 50 kilos à 111 500 FBU dans les entrepôts de la SOSUMO, les commerçants qui s'approvisionnent directement à la SOSUMO le revendent jusqu'à 140 000 FBU comme nous l'avons observé dans différentes communes de la province Ngozi. Le prix d'un kilo est officiellement fixé à 2.400FBU, mais les vendeurs disent ne pas pouvoir en tirer de bénéfices, et préfèrent le vendre en cachette à des prix spéculatifs. Il est dit que le produit est exporté clandestinement en Tanzanie et en RDC, là où il coûte plus cher. Dans certains endroits, le prix du kg vendu et acheté en cachette va jusqu'à 5 000FBU.

La société productrice du sucre ne cesse de déclarer que ses productions sont suffisantes au moment où les autorités territoriales déclarent, de leur côté, incapables et impuissants face aux spéculations généralisées. Le gouvernement du Burundi n'ignore pas les motifs de ces spéculations, mais tergiverse et refuse d'officialiser l'exportation de ce produit comme il l'a fait pour des produits de la BRARUDI. Des quantités importantes de sucre traversent en effet les frontières du pays pour être vendues clandestinement à des prix exorbitants dans les pays de la sous-région. De hautes personnalités du régime en profitent au détriment du trésor public, si au moins le produit venait à être officiellement exporté.

Signalons que certains produits de la BRARUDI sont actuellement officiellement exportés en RDC et que des taxes parviennent à réanimer la caisse de l'Etat en devises. Néanmoins, le pays ne parviendrait pas à contrôler toutes les quantités exportées dont certaines passent par des voies non officielles et ainsi échappent aux services de la taxation et de la douane. Le pays connaît ainsi des pénuries répétitives des produits de l'unique brasserie nationale, à tel enseigne que des lieux de vente se ferment de manière systématique. Les détaillants des bistrotts se retrouvent dans l'incapacité de payer les loyers.

L'entreprise fait face à un manque criant de matières premières suite à la rareté des devises dans le pays, ce qui fait qu'elle ne parvient pas à satisfaire le marché intérieur en plus de l'exportation à la recherche de ces devises.

Chaque jour, des camions remorques traversent des frontières. Au port commercial de Rumonge, les camions approvisionnent les commerçants congolais qui embarquent ces produits à bord des bateaux dans le lac Tanganyika. D'autres camions passent par la frontière de Gatumba en province Bujumbura. Les pénuries de ces produits nourrissent des spéculations sur leurs prix qui ne respectent plus les mesures officielles.

## **V. FLAMBEES DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE BASE**

Suite aux rançonnements et aux spéculations qu'encouragent les autorités administratives issues du parti présidentiel, les prix des produits alimentaires de base ne sont pas à l'abri de la flambée.

**En province Bujumbura**, les produits alimentaires de base connaissent des flambées de prix qui ne laissent personne indifférent. Le haricot, la farine de manioc et du maïs, la farine de bouillie et le sel de cuisine ont notamment atteint des niveaux de prix qu'ils n'avaient jamais connus. Le prix du kg de haricot est arrivé à plus ou moins 2 000FBU alors qu'il n'avait pas dépassé dans le temps 1 300FBU. Les farines de manioc, de maïs et bouillie arrivent respectivement 1 800FBU, 1 500FBU et 2 800FBU. Un kg de sel de cuisine coûte 1 500FBU alors qu'il s'achetait à moins de 1 000FBU il n'y a pas longtemps. Pour ceux qui connaissent le pays, ces produits n'avaient jamais atteints de tels prix.

**En province Ngozi**, la flambée des prix touche tous les produits alimentaires de base, du haricot au riz, en passant par l'huile de palme, le sel de cuisine et la patate douce. Au début de l'année en cours, le prix du haricot variait entre 900 et 1000FBU. Pendant ce mois d'avril, il a flambé jusqu'à 1 600FBU. Le litre d'huile de palme qui était à 2200 coûte actuellement 2 700FBU. Un panier de patates douces est passé de 5 000 FBu à 8 000FBU. Un kg de pommes de terre coûte 800FBU alors qu'il était à moins de 600FBU. Un kg de sel de cuisine coûte actuellement 1000FBU et plus alors qu'il était à moins de 700FBU. Un kg de riz d'origine locale est passé de moins de 1500 à à peu près 2000FBU.

**En province Karusi**, la vie est également devenue chère à cause de la flambée des prix des produits de base. La patate douce qui à un certain moment abondait sur les marchés est devenue rare, il y a au moins quatre mois. Un petit panier qui coûtait entre 1000 FBu et 2000 FBu s'achète actuellement entre 6000 FBu et 7000 FBu si l'on parvient à en trouver. Le Kg de farine de manioc coûte actuellement 1000FBU et plus, alors qu'il était seulement à 500FBu il y a peu. Le riz produit sur place qui se vendait à plus ou moins 1000 s'achète actuellement à au moins 1800FBu. Le litre d'huile de palme en arrive à 3000FBu le kg, alors qu'il ne coûtait que 1000FBu. Le Kg de haricot qui coûtait entre 1000 FBu et 1200 FBu est passé aujourd'hui à 1500 et plus. Le prix du kg de pomme de terre a doublé et ainsi passé de 600 FBu à 1300FBu.

**En province Gitega**, les habitants craignent une famine imminente. Les grains de maïs dont le pouvoir affirme stabiliser le prix à 650FBu s'achète à 850 FBu au marché central. Le prix du Kg de haricot approche 2000FBu alors qu'il ne coûtait que 1200FBu en février 2021. Le litre d'huile de palme est passé de 2200 FBu en février dernier à 3000FBu aujourd'hui. Le Kg de farine de manioc coûte entre 900 FBu et 1000FBu alors qu'il était à 700FBu, il y a deux mois. Le kg de riz local qui coûtait 1600FBu s'achète aujourd'hui à 2100FBu

**En province Mwaro**, les prix des produits alimentaires ont fortement grimpé aux différents marchés locaux. Au marché central de Mwaro, un kilo de haricot coûte 1700FBu alors qu'à cette même période de l'année dernière, il coûtait 1300FBu. Un panier de patate douce qui coûtait 2000FBu il ya 3 mois vaut 5000FBu à cette période. Un grand panier qui coûtait 10.000 FBu il ya 3mois coûte aujourd'hui 25000FBu. Un régime de banane qui coûtait 2 500 à 3 000FBu a grimpé et coûte entre 5 000 FBu et 6 000FBu. Un bidon d'huile de palme de 20 litres coûte 65 000FBu alors qu'à cette même période de l'année passée, il s'achetait à 45000FBu. Le kilo de cette marchandise en arrive à 3 600FBu.

La population burundaise est mécontente du discours politique des autorités au plus haut sommet de l'Etat qui ne cessent de déclarer que la production alimentaire est suffisante et que les Burundais mangent à satiété.

## VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les mesures arbitraires notamment de demandes récurrentes de contributions forcées aggravent la pauvreté de la population burundaise dont la grande partie est en situation de vulnérabilité et de besoins humanitaires. L'autorité du CNDD-FDD s'apitoie sur son sort sans se soucier des souffrances de cette population. Elle choisit de se glorifier comme étant le meilleur pouvoir qui existe au Burundi et refuse ainsi de faire face à ses défaillances et aux défis qui hantent sa population. Au lieu de servir son peuple, le régime cherche à se servir lui-même, à s'imposer par la terreur et la vengeance. Il foule au pied la loi, la justice et l'équité sociale, se méfiant de toutes les conséquences liées à cette situation. Il détruit tout sur son passage, apparemment sans s'en rendre compte.

La crise de valeurs qui est le résultat de la crise politique de 2015 frappe tous les secteurs de la vie de la Nation. Les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'économie souffrent profondément de la légèreté et de l'incapacité des pouvoirs publics à répondre efficacement aux besoins de la population.

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- Mettre fin aux mesures arbitraires en respectant les lois et les règlements qui régissent le travail et les travailleurs;
- Mettre un terme au recours des contributions financières de la population pour financement de l'infrastructure publique et du parti au pouvoir ; et accepter plutôt les modalités de la solidarité internationale ;
- Exiger le respect strict des mesures barrières préconisées par l'Organisation Mondiale de la Santé pour réduire les contaminations communautaires au Covid-19 qui font rage dans le pays ;
- Revoir à la baisse les frais d'hospitalisation pour des populations qui utilisent la Carte d'Assistance Médicale ;
- Mettre en application effective la politique de la gratuité des soins de santé pour les femmes qui accouchent et les enfants de moins de 5 ans ;

- Mettre en place des cantines scolaires et juguler le phénomène de violences sexuelles en milieu scolaire pour permettre aux enfants de continuer à fréquenter l'école ;
- Combattre l'injustice et la lourdeur administrative à la base des défis qui hantent l'Université du Burundi ;
- Officialiser et gérer l'exportation du sucre et de tous les produits fabriqués par la BRARUDI et faire en sorte que le peuple burundais en bénéficie, au lieu de laisser le terrain libre aux spéculateurs ;
- Mettre fin aux spéculations financières qui sont en partie à l'origine de la flambée des prix des produits alimentaires de base.